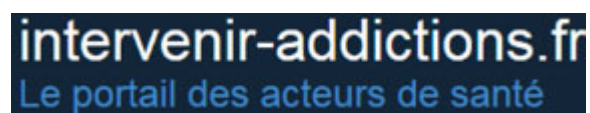


Aide aux acteurs

De nombreux résultats scientifiquement validés (ou *evidence-based*) sont aujourd'hui disponibles pour éclairer utilement les pratiques des professionnels et décideurs engagés face aux conduites addictives et en mesure de soutenir ou mettre en œuvre les réponses adéquates. Le transfert des connaissances scientifiques est crucial pour la qualité et l'équité des réponses vers la population. Sur les dix dernières années, divers outils ont été développés afin de le faciliter et de créer une passerelle entre recherches, politiques et intervention.

Cette rubrique « Aide aux acteurs » fournit un éclairage sur les connaissances engrangées quant aux principes d'intervention scientifiquement validés et sur certains instruments disponibles pour la diffusion et la mise en pratique de ces connaissances. Elle présente un ensemble de guides, outils, grilles ou recommandations, selon différents champs d'action, destinés à combler l'écart entre connaissances scientifiques et pratiques. Les sources disponibles sont variées et, au demeurant, relèvent davantage du champ de la santé et de la réduction de la demande de drogues (prévention, prise en charge socio-sanitaire...) que de l'application de la loi. Plusieurs relèvent de coopérations internationales.

Autre site à consulter :



Le site [intervenir-addiction](https://intervenir-addictions.fr/) (<https://intervenir-addictions.fr/>) s'adresse aux **professionnels de santé de premier recours pour**

les aider à aborder la question des addictions avec les patients, **repérer** un usage problématique de substance psychoactive et le cas échéant offrir une aide selon la situation et les besoins du patient.

Il fournit notamment une description du dispositif français de soins spécialisés et de nombreux outils, une documentation pour les professionnels et pour les patients ainsi que des vidéos constituant des supports d'information et de formation évolutifs, directement accessibles. Les vidéos présentent différents contextes d'intervention en santé de ville (médecins généralistes, pharmaciens...), santé au travail, santé scolaire et milieu hospitalier. Elles abordent comment il est possible d'évoquer le sujet des consommations, voire de relayer vers le secteur spécialisé.

Ce portail des acteurs de santé a été créé dans le cadre d'un projet soutenu par la [Direction Générale de la Santé](#) et la [MILDECA](#) et réalisé en partenariat avec l'OFDT, [Santé publique France](#), l'[IPPSA](#), le [Respadd](#), le [GREA](#) (Suisse) et le [RISQ](#) (Québec).